

Fonds d'obligations à court terme – Catégorie F

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à court terme que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds :	351	Gestionnaire du fonds :	Société de placements SEI Canada
Date de création de la catégorie :	11 mai 2006	Gestionnaires de portefeuille :	Société de placements SEI Canada
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	303 919 197 \$	Sous-conseillers en valeurs :	Aviva Investors Canada Inc., SEI Investments Management Corporation
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,73 %	Distributions :	Mensuellement (revenu net ou remboursement de capital, le cas échéant) et en décembre (gains en capital nets, le cas échéant)
		Placement minimal :	500 \$ initial, 500 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe canadiens émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, des administrations municipales du Canada, des gouvernements étrangers et des sociétés canadiennes ou étrangères. Le Fonds maintiendra une durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de six ans ou moins. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

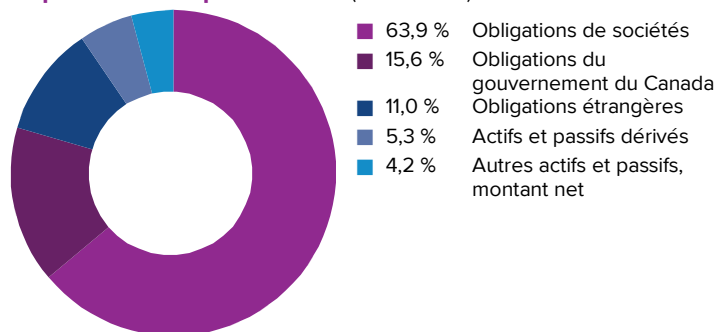
Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 1,950 % 2025-12-15	7,1 %
2. Gouvernement du Canada 2,500 % 2024-06-01	6,0 %
3. Actifs et passifs dérivés	5,3 %
4. Autres actifs et passifs, montant net	4,2 %
5. Banque de Nouvelle-Écosse 1,850 % 2026-11-02	3,1 %
6. Hydro One Inc. 2,540 % 2024-04-05	2,9 %
7. Banque Canadienne Impériale de Commerce 2,350 % 2024-08-28	2,8 %
8. Banque Royale du Canada 4,612 % 2027-07-26	2,8 %
9. Banque de Montréal 3,650 % 2027-04-01	2,6 %
10. Banque Royale du Canada 5,010 % 2033-02-01	2,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 39,2 %

Nombre total de placements 76

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

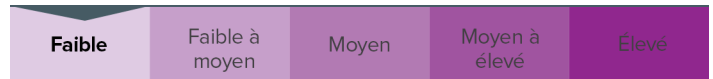
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

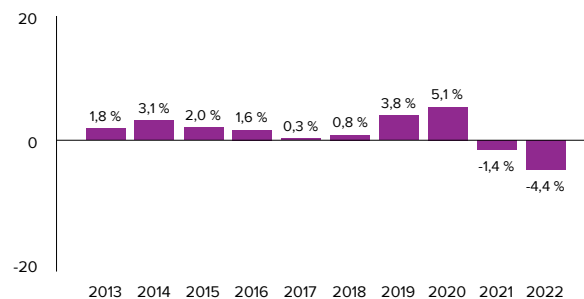
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	4,3 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait à 1 043 \$
Pire rendement	-3,1 %	30 avril 2022	vos placement chuterait à 969 \$

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y 10 ans dispose de 1 134 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 1,3 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement diversifié à revenu fixe offrant un revenu régulier et une protection du capital;
- projettent de conserver leur placement durant une période moyenne; et
- ont une tolérance au risque faible.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,73 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,73 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,73 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
Honoraires de consultation	Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
Frais du Portefeuille SEI	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds canadien à revenu fixe – Catégorie F

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds canadien à revenu fixe que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds :	302	Gestionnaire du fonds :	Société de placements SEI Canada
Date de création de la catégorie :	2 mai 2006	Gestionnaires de portefeuille :	Société de placements SEI Canada
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	1 825 624 551 \$	Sous-conseillers en valeurs :	Addenda Capital Inc., Aviva Investors Canada Inc., Beutel, Goodman & Compagnie Ltée, Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée, J. Zechner Associates Inc., PIMCO Canada Corp., SEI Investments Management Corporation
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,62 %	Distributions :	Mensuellement (revenu net ou remboursement de capital, le cas échéant) et en décembre (gains en capital nets, le cas échéant)
		Placement minimal :	500 \$ initial, 500 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des obligations d'émetteurs canadiens. Le Fonds détiendra des titres d'emprunt émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne, par une administration municipale, par des gouvernements étrangers ou par une société canadienne ou étrangère, y compris des titres adossés à des créances hypothécaires émis ou garantis par un gouvernement, une administration ou une société susmentionné. L'investissement dans des actions étrangères ne doit habituellement pas dépasser 30 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

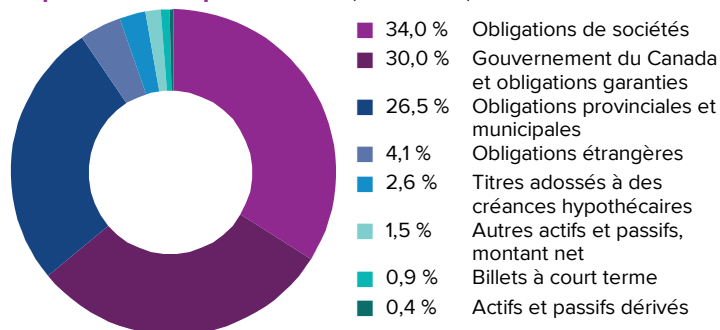
Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Gouvernement du Canada 1,750 % 2053-12-01	2,8 %
2. Gouvernement du Canada 2,750 % 2055-12-01	2,7 %
3. Gouvernement du Canada 2,750 % 2033-06-01	2,2 %
4. Gouvernement du Canada 1,500 % 2031-06-01	2,2 %
5. Province de l'Ontario 2,150 % 2031-06-02	2,1 %
6. Gouvernement du Canada 3,750 % 2025-05-01	1,9 %
7. Province de l'Ontario 2,900 % 2046-12-02	1,6 %
8. Autres actifs et passifs, montant net	1,5 %
9. Gouvernement du Canada 3,500 % 2028-03-01	1,5 %
10. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 2,900 % 2024-06-15	1,5 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 20,0 %

Nombre total de placements 635

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

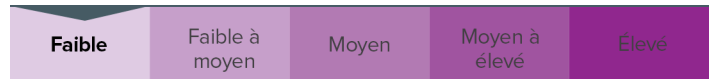
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

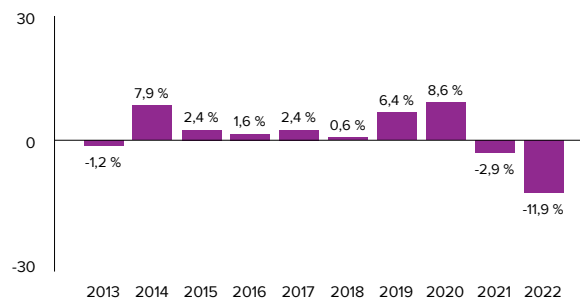
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	6,4 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait à 1 064 \$
Pire rendement	-7,1 %	30 avril 2022	vos placement chuterait à 929 \$

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 1 152 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 1,4 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un placement diversifié à revenu fixe, avec la possibilité de revenu et de croissance modeste du capital;
- projettent de conserver leur placement durant une moyenne ou longue période; et
- ont une tolérance au risque faible.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,62 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,62 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,62 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
Honoraires de consultation	Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
Frais du Portefeuille SEI	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds mondial de gestion de la volatilité – Catégorie F

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds mondial de gestion de la volatilité que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds :	330	Gestionnaire du fonds :	Société de placements SEI Canada
Date de création de la catégorie :	29 juin 2012	Gestionnaires de portefeuille :	Société de placements SEI Canada
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	591 096 937 \$	Sous-conseillers en valeurs :	Acadian Asset Management LLC, LSV Asset Management, SEI Investments Management Corporation
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,84 %	Distributions :	Annuellement en décembre (le cas échéant)
		Placement minimal :	500 \$ initial, 500 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions d'émetteurs situés dans des pays développés et dans des pays émergents présentant moins de volatilité que celle des marchés d'actions mondiaux en général. Le Fonds investit au moins 65 % de son actif net dans des titres de participation d'émetteurs situés dans des pays développés, habituellement les États-Unis, le Canada, l'Australie, et de ceux situés en Europe et en Extrême-Orient. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Autres actifs et passifs, montant net	2,2 %
2. Merck & Co. Inc.	1,7 %
3. Amdocs Ltd.	1,6 %
4. McKesson Corp.	1,4 %
5. Oracle Corp.	1,3 %
6. Actifs et passifs dérivés	1,3 %
7. Amgen Inc.	1,2 %
8. Cisco Systems Inc.	1,2 %
9. GSK PLC	1,2 %
10. Johnson & Johnson	1,2 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	14,3 %
Nombre total de placements	436

Répartition des placements par pays (31 mai 2023)

États-Unis	53,1 %
Japon	8,0 %
Chine	4,9 %
Royaume-Uni	3,8 %
Suisse	2,9 %
France	2,7 %
Inde	2,7 %
Canada	2,6 %
Autres actifs et passifs, montant net	2,2 %
Taiwan	1,7 %
Autres pays	15,4 %

Répartition des placements par secteur (31 mai 2023)

Biens de consommation de base	20,3 %
Soins de santé	15,5 %
Technologies de l'information	14,0 %
Services financiers	13,3 %
Services de communication	9,2 %
Biens de consommation discrétionnaire	6,1 %
Produits industriels	5,9 %
Énergie	4,2 %
Matériaux	4,0 %
Services aux collectivités	4,0 %
Autres actifs et passifs, montant net	2,2 %
Actifs et passifs dérivés	1,3 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **de faible à moyen**.

Il est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas nécessairement quelle sera sa volatilité future. Cette cote peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

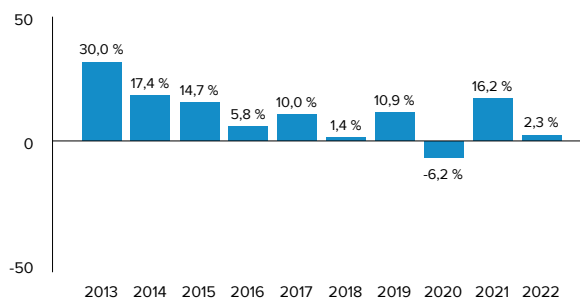
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,4 %	31 mars 2013	vos placement augmenterait à 1 114 \$
Pire rendement	-15,1 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 849 \$

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 2 256 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 8,5 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une plus-value du capital et une volatilité moindre que celle des marchés d'actions mondiaux en général par un placement dans des actions mondiales;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque de faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,84 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	0,88 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
Honoraires de consultation	Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
Frais du Portefeuille SEI	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'obligations américaines à haut rendement – Catégorie F(H)

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations américaines à haut rendement que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecter votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds :	8355	Gestionnaire du fonds :	Société de placements SEI Canada
Date de création de la catégorie :	5 mars 2010	Gestionnaires de portefeuille :	Société de placements SEI Canada
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	601 689 981 \$	Sous-conseillers en valeurs :	Ares Management II LLC, Benefit Street Partners LLC, Brigade Capital Management, LLC, Brigade Capital UK LLP, J.P. Morgan Investment Management Inc., SEI Investments Management Corporation, T. Rowe Price Associates, Inc., T. Rowe Price Investment Management, Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,79 %	Distributions :	Mensuellement (revenu net ou remboursement de capital, le cas échéant) et en décembre (gains en capital nets, le cas échéant)
		Placement minimal :	500 \$ initial, 500 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe à haut rendement (c'est-à-dire des titres de créance de deuxième ordre) émis par des sociétés situées principalement aux États-Unis. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

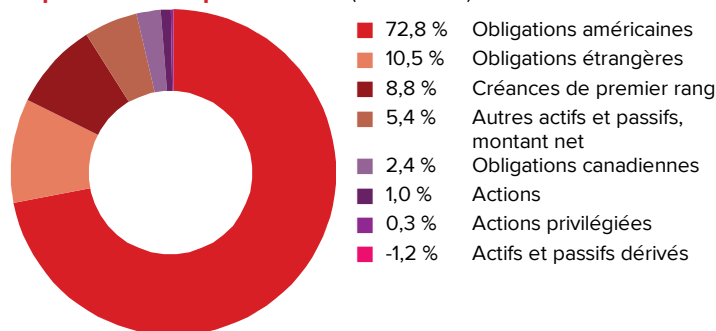
Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Autres actifs et passifs, montant net	5,4 %
2. EPIC Y-Grade Services L.P. 10,960 % 2027-06-30	0,6 %
3. VistaJet Malta Finance PLC / XO Management Holding Inc. 6,375 % 2030-02-01	0,5 %
4. Ford Motor Credit Co. LLC 5,125 % 2025-06-16	0,5 %
5. Carnival Corp. 5,750 % 2027-03-01	0,5 %
6. American Airlines Inc. / AAdvantage Loyalty IP Ltd. 5,750 % 2029-04-20	0,5 %
7. Cornerstone Chemical Co. 10,250 % 2027-09-01	0,5 %
8. Mozart Debt Merger Sub Inc. 3,875 % 2029-04-01	0,5 %
9. DISH Network Corp. 11,750 % 2027-11-15	0,4 %
10. Transdigm Inc. 6,250 % 2026-03-15	0,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 9,8 %

Nombre total de placements 1265

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

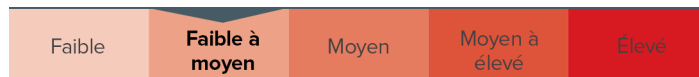
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **de faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

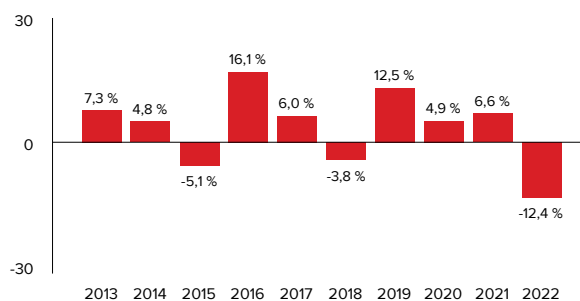
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F(H) du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F(H) du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F(H) du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,5 %	31 juillet 2020	vos placement augmenterait à 1 105 \$
Pire rendement	-13,8 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 862 \$

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F(H) du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 1 374 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 3,2 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu et un potentiel de gains en capital surtout au moyen de placements dans des obligations ou des titres de deuxième ordre d'émetteurs des États-Unis;
- sont prêts à conserver leur placement à moyen ou à long terme; et
- ont une tolérance au risque de faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F(H) du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,79 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,79 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,79 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
Honoraires de consultation	Les parts de catégorie F(H) ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
Frais du Portefeuille SEI	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions canadiennes – Catégorie F

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds :	303	Gestionnaire du fonds :	Société de placements SEI Canada
Date de création de la catégorie :	4 mai 2006	Gestionnaires de portefeuille :	Société de placements SEI Canada
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	1 261 164 301 \$	Sous-conseillers en valeurs :	Hillsdale Investment Management Inc., LSV Asset Management, Gestion de placements Manuvie limitée, Placements Montrusco Bolton inc., SEI Investments Management Corporation.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,85 %	Distributions :	Annuellement en décembre (le cas échéant)
		Placement minimal :	500 \$ initial, 500 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions émises par des sociétés canadiennes. L'investissement dans des actions étrangères ne doit habituellement pas dépasser 30 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

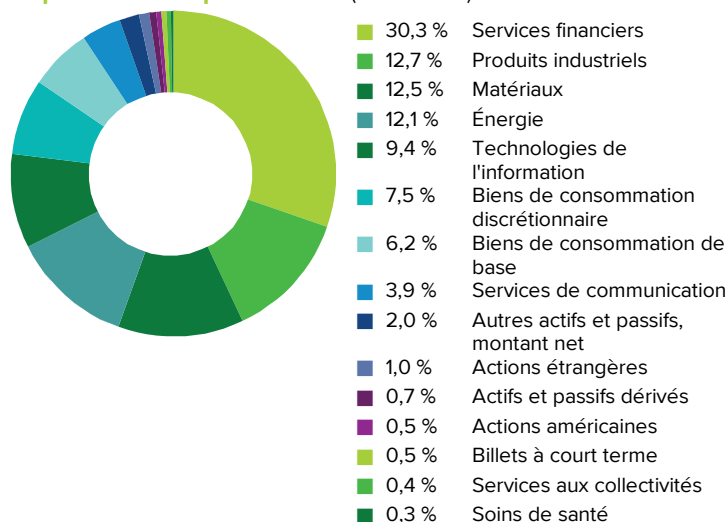
Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Banque de Montréal	3,4 %
2. Canadian Natural Resources Ltd.	2,8 %
3. La Banque Toronto-Dominion	2,4 %
4. Suncor Énergie Inc.	2,3 %
5. Canadian Pacific Kansas City Ltd.	2,1 %
6. CGI Inc.	2,1 %
7. Financière Sun Life inc.	2,1 %
8. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,0 %
9. Autres actifs et passifs, montant net	2,0 %
10. Constellation Software Inc.	1,9 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 23,1 %

Nombre total de placements 151

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Il est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas nécessairement quelle sera sa volatilité future. Cette cote peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

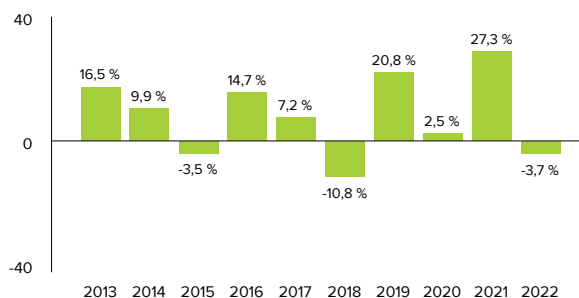
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,1 %	30 avril 2021	vos placement augmenterait à 1 141 \$
Pire rendement	-21,8 %	31 mars 2020	vos placement chuterait à 782 \$

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 2 017 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 7,3 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme sur un placement de base dans les actions canadiennes;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,95 % de sa valeur, ce qui correspond à 9,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,85 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,10 %
Frais du fonds	0,95 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
Honoraires de consultation	Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
Frais du Portefeuille SEI	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Fonds d'obligations à rendement réel – Catégorie F

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à rendement réel que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

Code du fonds :	315	Gestionnaire du fonds :	Société de placements SEI Canada
Date de création de la catégorie :	11 mai 2006	Gestionnaires de portefeuille :	Société de placements SEI Canada
Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 :	342 327 372 \$	Sous-conseillers en valeurs :	Corporation Fiera Capital, SEI Investments Management Corporation
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,71 %	Distributions :	Annuellement en décembre (le cas échéant)
		Placement minimal :	500 \$ initial, 500 \$ additionnel

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des obligations à rendement réel, y compris les coupons détachés et les résidus, qui peuvent être émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou par celui d'une province canadienne, ou encore par d'autres émetteurs, et qui versent des intérêts à un taux d'intérêt réel. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

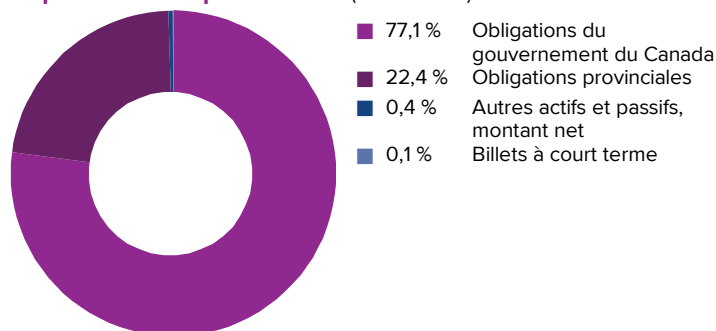
Dix principaux placements (31 mai 2023)

1. Gouvernement du Canada 1,500 % 2044-12-01	19,3 %
2. Gouvernement du Canada 4,000 % 2031-12-01	15,0 %
3. Gouvernement du Canada 0,500 % 2050-12-01	11,8 %
4. Gouvernement du Canada 3,000 % 2036-12-01	11,6 %
5. Gouvernement du Canada 1,250 % 2047-12-01	11,4 %
6. Gouvernement du Canada 2,000 % 2041-12-01	8,0 %
7. Province de Québec 4,250 % 2031-12-01	7,8 %
8. Province de l'Ontario 2,000 % 2036-12-01	6,5 %
9. Province du Manitoba 2,000 % 2036-12-01	4,3 %
10. Province de Québec 4,500 % 2026-12-01	3,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 99,5 %

Nombre total de placements 12

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

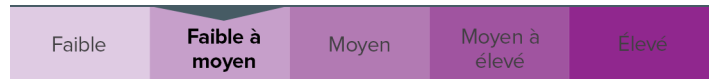
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **de faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

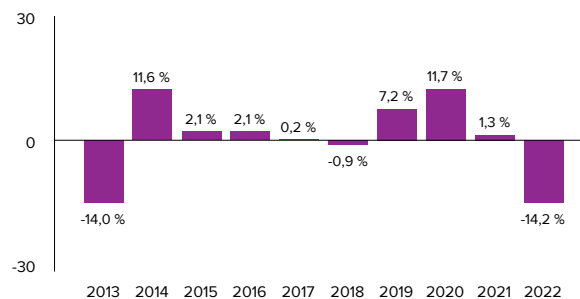
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie F du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	9,5 %	31 janvier 2015	vos placement augmenterait à 1 095 \$
Pire rendement	-10,7 %	31 juillet 2013	vos placement chuterait à 893 \$

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie F du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 1 075 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 0,7 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent un revenu ajusté à l'inflation, avec la possibilité d'une croissance modeste du capital; et
- ont une tolérance au risque de faible à moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,71 % de sa valeur, ce qui correspond à 7,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Société de placements SEI Canada a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,71 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,71 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada.
Honoraires de consultation	Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux épargnants possédant des comptes à honoraires auprès de leurs représentants. Vous payez votre représentant directement pour les conseils en placement et les autres services qu'il fournit. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre représentant.
Frais du Portefeuille SEI	Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.